Conservatoire de Grand Poitiers

TMD S2TMD

Filière S2TMD (Sciences et techniques du théâtre de la musique et de la danse)

Pour Qui ?

La série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse s'adresse aux élèves motivés, qui envisagent de s'orienter vers les nombreux métiers de la création artistique, du spectacle vivant, ou encore de la gestion et de la médiation culturelles. Pour la musique (cursus traditionnel ou musiques actuelles) et la danse, cela suppose qu'ils soient déjà engagés dans un parcours de formation artistique exigeant d'un niveau minimum de milieu de cycle 2 d'un conservatoire classé. Pour le théâtre, ils peuvent être débutants dans cette pratique.

Quelles compétences ?

Les enseignements de spécialité de la série S2TMD permettent aux élèves d'approfondir leurs compétences artistiques, qu'il s'agisse des techniques de leur art ou de sa culture. En classe de 1ère, un enseignement d'économie, droit et environnement du spectacle vivant permet aux élèves de découvrir les réalités du monde professionnel auquel ils aspirent. En complément de ces spécialités, les enseignements généraux de tronc commun garantissent une formation générale solide et équilibrée permettant d'envisager sereinement un large spectre d'études post baccalauréat.

Quelles spécificités ?

De la seconde à la terminale, des aménagements d'emploi du temps permettent aux élèves de concilier formation scolaire et formation artistique dans de bonnes conditions.

Quels enseignements ?

L'ensemble des cours de spécialités est dispensé par une équipe pédagogique associant professeurs du lycée et du conservatoire. La spécialité culture est prise en charge par le lycée, la spécialité pratique par le conservatoire. L'ensemble des enseignements est réuni par des champs de questionnements transversaux engageant les élèves dans des projets communs.

Comment candidater ?

Les parents des élèves de 3ème ou 2nde remplissent un dossier de candidature téléchargeable sur les sites internet du Lycée Victor Hugo et du conservatoire de Grand Poitiers. Il est à retourner, complété au service

scolarité du CRR selon le calendrier défini sur ce dossier. Les parents sont également invités à prendre contact avec le Lycée Victor Hugo et à venir lors de ses portes ouvertes. Les élèves sont ensuite convoqués à des tests d'admissibilité qui permettent d'exprimer leurs motivations et vérifier leurs compétences techniques et artistiques.

Ces tests comprennent un cours collectif pour le théâtre, deux cours techniques et un atelier pour la danse, un test de formation musicale et une interprétation instrumentale ou vocale pour la musique. S'ensuit un entretien individuel mené par l'équipe pédagogique conjointe du lycée et du conservatoire. Lors de cet entretien, les candidats sont amenés à exposer leur projet d'orientation et leurs motivations.
Pour les candidats en Musiques Actuelles Amplifiées qui ne pourraient justifier d'un niveau supérieur ou égal à celui de milieu de second cycle, il est demandé de joindre une vidéo (fichier ou lien internet) du candidat en situation de jeu, d'une durée de 3 à 5 minutes.
Suivre ce lien pour consulter les dates pour candidater.

Quelles poursuites d'études ?

La S2TMD offre de nombreuses possibilités d'études supérieures et d'insertions professionnelles en particulier dans les différents domaines du spectacle vivant (médiation culturelle, enseignement, gestion de spectacle, régie, interprétation, création, mise en scène, marketing, communication, etc.). L'Université, notamment de Poitiers, propose des licences Arts du spectacle, Musicologie, Histoire de l'art, des licences professionnelles (en 1 an après un bac+2) et un Centre de Formation de Musicien Intervenant (CFMI) préparant au Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI, entrée bac +1). Au niveau master, de nombreuses universités proposent des parcours visant la médiation et la gestion culturelle, parcours pour lequel une formation S2TMD est un atout précieux. La préparation du CAPES est également une voie possible.
Les bacheliers S2TMD qui aspirent à devenir musiciens, comédiens ou danseurs poursuivent principalement leurs études en conservatoire, d'abord dans l'enseignement initial jusqu'à l'obtention du Diplôme d'Études Musicales, Chorégraphiques (DEC) ou Théâtrales (DET) puis dans le cycle préparant aux concours (CPES). Ils pourront ainsi tenter l'entrée dans les établissements supérieurs du Ministère de la Culture (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris ou de Lyon, Pôles d'enseignement supérieur, Écoles Nationales de théâtre, Écoles supérieures de danse) ou les conservatoires supérieurs étrangers afin d'obtenir un diplôme valant grade de licence (Diplôme National Supérieur Professionnel (DNSP) ou bachelor) et pour certains établissements, master et doctorat d'interprétation. Certaines universités permettent de préparer une licence en même temps que le DNSP au sein d'un pôle ou d'une école d'enseignement supérieur artistique. Les étudiants des écoles et pôles supérieurs peuvent envisager de préparer ensuite le Diplôme d'État (DE) de professeur de théâtre, de musique ou de danse, ou le Certificat d'Aptitude (CA) uniquement dans les CNSMD.

Inscription au Conservatoire

La réussite au test d'entrée en TMD/S2TMD s'accompagne obligatoirement d'une inscription au Conservatoire de Grand Poitiers. Celle-ci doit se faire à partir de fin mai. Les candidats reçus s'engagent à s'acquitter des droits d'inscription et de scolarité.

- Télécharger la plaquette de présentation
- Télécharger le dossier de candidature

Renseignements : scolarite.conservatoire@grandpoitiers.fr

GRAND POITIERS
communauté urbaine

5, rue Franklin
86000 Poitiers
05 49 30 20 20